

8ème Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Bains des Trois Jetées, mercredi 19 septembre 2018

L'AG commence à 19h05.

19 personnes sont présentes, plus 4 membres du comité : Alex, Thomas, Sylvie et François ; absents : Franziska van de Meerssche, Grégoire Genre, Stéphane Bertalmio.

En outre 31 personnes se sont excusées.

Denis Crétenet et Elisa Ottiger sont élus scrutateurs.

Caroline Tendon accepte d'être secrétaire d'un soir et de prendre les notes du PV.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 7^{ème} AGO du 4 octobre 2017
3. Nouveaux membres 2017-18
4. Rapport du comité pour l'exercice 2017-18
5. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2017-18
6. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017-18
7. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes
8. Approbation du budget 2018-19
9. Elections du comité
10. Elections des vérificateurs de comptes + suppléants/es
11. Divers et propositions individuelles

1. Adoption de l'ordre du jour

OK

2. Approbation du procès-verbal de la 7^{ème} AGO du 4 octobre 2017

Sigi Haller soulève qq points.

Au point 3, exclusion d'un membre pour juste motif. Ce point a-t-il été discuté lors de l'AG ? Sinon, on peut le tracer du PV. Roch propose de retrouver ses notes pour s'assurer, ce qui lui prendra env.2 semaines.

Au point 5, il est écrit que Hélène Thomas rectifie la compta depuis 2009. Sigi dit qu'on ne peut pas revenir en arrière, car les comptes ont été votés et approuvés. Il lui est répondu que c'était pour avoir une vision générale des comptes, qu'elle a regardé mais pas rectifié les comptes.

Point 9 : L'AG des CFF fait foi pour la limite d'âge des enfants (cotisation famille).

3. Nouveaux membres 2017-18

FC présente les nouveaux membres (environ 60)

4. Rapport du comité pour l'exercice 2017-18

Le comité a décidé de faire un résumé de l'historique pour ce rapport, en parlant des montants divers travaux sauna et assurances (sujet approfondi par Lotti).

Le site internet : Sigi a demandé un ajout au rapport du comité. Dont acte.

Le chiffre demandé, concernant le bois d'allumage, a été rajouté : 1'700 francs.

5. Rapport de la trésorière pour l'exercice 2017-18

H. Thomas est encore absente à 19h26.

François donne quelques explications à propose des comptes.

Les fonds étrangers au passif, c'est l'argent dû à l'expert comptable + une cotisation payée par avance.

Les actifs immobilisés appartiennent à l'association.

En attendant H.Thomas, on passe au point 8.

Hélène Thomas arrive à 19h40 et s'excuse pour son retard. Elle explique qu'on a augmenté les immobilisés ce qui augmente la fortune (principe comptable : quand on achète du matériel, cela vient en investissement). Elle rappelle que l'an passé elle n'a fait que survoler les comptes, elle ne les a pas révisés.

Au niveau du bilan : le résultat, -376,49.- est effectivement différent par rapport à l'an passé (entre autres, il y a 2000.- pour le travail de la comptable).

L'année 16-17 (lignes comparatives) n'est selon elle pas représentative. Il faudra faire les comparaisons dès l'an prochain.

La perte s'explique par une augmentation des charges d'exploitation (28'000 au lieu de 20'000). Joël s'inquiète qu'une bonne année comme 17-18 génère une perte.

H. Thomas rappelle qu'il ne faut pas confondre les liquidités et les charges. Selon elle, les achats sont mal gérés et on n'a pas de réserves. C'est un résultat comptable. Il faut regarder les 3 dernières lignes (env. 2800.-). En fait on est à 2200.- de bénéfice. Elle rappelle qu'il faut amortir le matériel. Sur le compte (18'000.-) ce sont les bénéfices cumulés.

H. Thomas propose de créer une réserve, sur un compte à part : un fond de réserve, appelé aussi fond de rénovation.

Cela inquiète quelques membres de l'assemblée que les charges continuent à augmenter.

HT précise que certaines charges ont augmenté, de façon ponctuelle, et devraient diminuer à l'avenir. On a p.ex. fait des achats pour être autonomes par rapport au restaurant (caquelons, etc.). HT dit que la suite ira mieux.

6. Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2017-18

Pascale lit le rapport des vérif. (Pascale et Roch) qui a été faite le 28 août 2018 par les 2 vérificateurs.

Les vérif. disent que la comptabilité est désormais beaucoup plus claire et remercient HT.

Ils ont envoyé (le 5 septembre) des propositions au comité.

Thomas les remercie pour leur travail.

7. Approbation et décharge au comité et aux vérificateurs de comptes

Personne ne prend la parole. L'approbation et décharge sont acceptées à l'unanimité.

8. Approbation du budget 2018-19

La Fête des Baigneurs a beaucoup de succès, c'est pourquoi on veut la maintenir malgré les 1500.- de pertes. Roch rappelle que les comptes cette année sont très clairs désormais à propos des pertes ; les autres fêtes aussi sont déficitaires. Roch pose la question de la nécessité de ces fêtes et que, peut-être, il faudrait faire d'autres choses : est-ce que ça vaut la peine ?

Caroline rappelle que l'association a assez d'argent pour se permettre ces fêtes.

Sigi dit qu'une association à but non lucratif n'a pas pour but de faire de l'argent et n'a aucun intérêt à le faire.

Joël propose de diminuer les frais.

Sigi rappelle qu'il faut faire plus de fêtes pour les bénévoles.

Thomas rappelle que les Bensos ont eu leurs avantages augmentés durant la saison passée et qu'ils ont été clarifiés.

Sauna 2021, plans demandés (à Anik Schaller). La « toiture » est un terme général pour mettre de côté de l'argent.

Selon HT ces montants (2500 + 4000) vont partir en investissement et ne devraient pas être mis au budget. Thomas rappelle qu'il faut anticiper les frais.

Joël demande si l'AG peut se prononcer sur le fait si oui ou non on refait un (nouveau) sauna. Sigi rappelle que ça fait des années qu'on aimerait refaire le toit du sauna (étanchéité). Si les mesures du futur sauna sont les mêmes que celui actuel, on pourrait réutiliser le toit.

Le comité doit choisir l'investissement : oui ou non refaire la toiture.

Le 1^{er} sauna a coûté 20'000.- sans la main d'œuvre ; le prochain sera au moins le double puisqu'il sera fait par des pros salariés. L'architecte prend 18%, Anik ne prendrait que 10%.. Il faudrait demander à Projet s'ils peuvent participer (pour diminuer les frais).

HT propose d'enlever les deux lignes qui posent problème (6500.-) et que l'on approuve la création d'un nouveau compte : créer un fond de réserve/de rénovation de 6500.- plus amortissements, sur un nouveau compte postal (9000.-). Seule l'AG pourra à l'avenir débloquer ce compte pour financer les travaux. La création du fond n'apparaît pas au budget. Unanimité pour l'acceptation de la création de ce fond de rénovation.

Pascale demande si on veut vraiment le jacuzzi.

Gisèle dit son trouble par rapport au fait de savoir si l'association a ou non assez d'argent ; elle demande : les fêtes doivent-elles être gratuites ?

Joël dit qu'il faut poser la question : est-on d'accord sur le fait que les fêtes sont en perte ? On verra après les détails (jacuzzi ou pas ?).

Silvia dit qu'il faut réfléchir à l'ensemble.

Caroline propose de voter si oui ou non on veut des fêtes.

Joël propose de clarifier le budget des fêtes.

Le comité dit qu'il suivra les propositions des vérificateurs.

Thomas propose de voter le budget modifié (2 lignes en moins) : 12 pour ; contre ?

HT propose de mettre divers et imprévus à la place de jacuzzi.

Anik propose de créer un groupe de travail qui organise les fêtes, approfondir la réflexion, il ne faut pas disperser les forces à l'AG. Sigi propose que ce groupe réfléchisse à comment faire des économies précises.

Joël propose de voter sur le jacuzzi puisqu'il fait débat. HT dit que ce n'est pas possible, il faut connaître le budget précis. Sigi dit qu'il faudrait trouver un sponsor.

Budget (modification : divers et varié à la place du jacuzzi) : 14 pour ; contre 3 ; abstentions : 6

9. Elections du comité

Quorum (21) atteint.

Thomas continue en tant que président.

François quitte sa fonction, son travail gigantesque va être difficile à combler.

Thomas dit qu'il faut lui téléphoner en cas de soucis, par mail on crée des incompréhensions. L'AG l'applaudit, réélection par acclamation.

HT insiste sur le travail de François ; il faudra reprendre le mode de faire consciencieux de François. François est remercié et applaudi par l'AG pour son travail remarquable et son immense investissement.

Nouveau comité :

Prénom	Nom	Fonction
Thomas	Montarnal	Président
Sylvie	Zaplata,	Secrétaire, Trésorière adjointe
Katryn	Pozza,	Trésorière
Stéphane	Bertalmio,	Responsable BENSOS
Alexandre	Frappaolo,	Responsable logistique

Les membres sont réélus et Katryn Pozza est élue, tous par acclamation.

François précise qu'il sera Benso mais qu'il ne s'occupera plus des comptes.

Le comité demande de l'aide. Toby Hamblin va devenir membre et venir au comité (1^{ère} année comme auditeur). Thomas demande que d'autres personnes viennent aider le comité ; il faut créer un groupe de travail pour les fêtes. Ce groupe pour les fêtes est créé : Pascale Oggier, Steffi Kamischke, Roch Berset, Tamara Merten, Sylvia Glatz, Nathalie Kuyper se sont portés volontaires.

10. Elections des vérificateurs de comptes + suppléants/es

2 vérificateurs pour 2 ans : Grégoire Genre et Joël Musy

2 suppléants : André Duetsch et Christophe Ribordy

11. Divers et propositions individuelles

Joël demande si on peut étendre les heures d'ouverture du sauna. Le comité s'y oppose.

Sigi dit qu'il faut faire des ouvertures en semaine que pour les Bensos ; Thomas rappelle que c'est déjà possible. Sigi dit qu'il faudrait le systématiser chaque semaine. Steffi dit qu'on peut remplacer le Benso en lui téléphonant.

Sigi propose que la fermeture en semaine se fasse à deux Bensos pour des raisons de sécurité.

Pascale rappelle qu'il est parfois difficile de fermer à 21h. On lui dit qu'il faut oser faire preuve de fermeté.

Augmenter les heures d'ouverture : HT propose que les Bensos soient payés 20.-/heure (5600.-), maximum 2300.-/ année (salaire exonéré AVS), assurance 200.-/année pour couvrir tout le monde. On pourrait doubler les heures d'ouverture.

Joël propose de faire un sondage pour voir si des bénévoles sont libres des autres jours : Joël s'en chargera.

Concernant le futur sauna, il aura la même morphologie que l'actuel.

Le calendrier de la saison 2018-19 est publié, les dates importantes sont rappelées. Le démontage aura lieu le 6 avril 2019 car ensuite il y a Visions du Réel puis Pâques.

9^{ème} AG prévue le 18.09.2019

Simplification via le site pour l'adhésion des nouveaux membres.

François est membre donateur, donc a l'entrée libre au sauna.

Pascale demande de clarifier la carte donateur ; comment le benso sait que tel ou tel est donateur ?

Le polissage du site internet continue à être fait.

Fin 2019 : jubilé 10 ans ? Personne n'a bougé...

HT dit que l'association devrait payer des impôts ; elle aimerait retrouver l'acte de fondation et les statuts signés. François dit que les chiffres ne sont pas atteints.

L'AG est levée à 21h20 avec un buffet préparé par ByFresh.

PV rédigé par Caroline Tendon le 19.09.18

Approuvé par :

Thomas Montarnal,
Président

Sylvie Zaplata,
Secrétaire et Trésorière
adjointe

Catherine Pozza
Trésorière et Secrétaire adjointe

Alexandre Frappaolo
Responsable logistique
et sauna

Stéphane Bertalmio
Responsable BENS0